

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 24 octobre 1996

PROGRAMMES DE PAYS

Point 7 de l'ordre du jour

BOLIVIE

RÉSUMÉ

Le Programme de pays envisagé requiert que le Conseil d'administration complète les engagements en cours, chiffrés à 17,9 millions de dollars dans les plans d'opérations actuels, par des ressources de base s'élevant à 29,7 millions de dollars destinées à trois activités essentielles concernant la mise en valeur des ressources humaines (santé et éducation) et le développement rural pour la période allant de 1997 (année d'harmonisation des programmes du système des Nations Unies) à 2001 (durée de planification indicative du gouvernement). Le programme de base atteindrait ainsi au total 47,6 millions de dollars, contre les 59 millions de dollars envisagés dans le SSP¹ présenté au CPA en novembre 1995. Cette réduction est due aux contraintes rencontrées par le PAM en matière de ressources. La Bolivie est un pays à faible revenu et à déficit vivrier. La population du pays, qui se chiffre à 7,4 millions d'habitants, dont 41,6 pour cent de ruraux, a un taux d'accroissement annuel de 2,3 pour cent et une espérance de vie de 59 ans. En 1994, le produit national brut (PNB) par habitant était de 851 dollars. Quatre-vingt-huit pour cent des Boliviens ont une consommation inférieure à la ration journalière minimale, qui est de 2 250 calories. Le taux d'analphabétisme est de 70 pour cent chez les femmes et de 58 pour cent chez les hommes. Onze pour cent des ménages ruraux vivent dans un état de pauvreté extrême et 94 pour cent d'entre eux ne peuvent satisfaire leurs besoins essentiels. Le stratégie du Programme est axée: i) sur le renforcement de la sécurité alimentaire; et ii) sur le développement humain et intellectuel de la population, et en particulier des femmes et des enfants. Il est ciblé sur les hauts plateaux et les hautes vallées des Andes, et prioritairement sur les départements de Potosí, Chuquisaca et Cochabamba. Les communautés définiront elles-mêmes leurs propres stratégies. La monétisation permettant des achats locaux sera encouragée. La participation des ONG sera prioritaire. La coordination au sein des Nations Unies et avec les donateurs sera maximisée. Le programme du PAM est ciblé, dans ses activités de base, sur les ménages ruraux les plus pauvres. Le Comité consultatif national du programme mis en place par le gouvernement s'est réuni pour examiner le projet de programme de pays et y a apporté sa contribution ainsi que ses observations. Au lieu de projets multiples et sans rapports les uns avec les autres, comme dans le passé, les activités de "développement rural" du Programme prévoient des services de coordination générale dans les domaines suivants: i) transport et stockage des produits alimentaires; ii) obtention des fonds de contrepartie du gouvernement; iii) gestion des fonds; et iv) formation. Deux activités supplémentaires exigeant un complément de ressources du PAM chiffré à 4,5 millions de dollars envisagent: i) une initiative sur les micronutriments afin de réduire l'anémie ferriprive chez les groupes vulnérables dans tout le pays; et ii) un effort de réinsertion des enfants des rues. Ces activités complètent les objectifs stratégiques et les activités de base en contribuant à la lutte contre l'insécurité alimentaire et en promouvant le développement humain.

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis.

¹ La liste des abréviations et des noms complets figure à la fin du présent document.

F

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/96/7/Add.1

6 septembre 1996

ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE À L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.

Les fonctionnaires du PAM responsables de ce document sont les suivants:

Directeur régional: F. Roque Castro tel.: 5228-2207

Chargé des opérations: J. Conway tel.: 5228-2308

Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

ORIENTATION STRATÉGIQUE: INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PAUVRETÉ

1. Le présent document de programme de pays (DPP) présente le programme d'activités du PAM en Bolivie pour la période quinquennale allant de janvier 1997 à décembre 2001.

Les pauvres souffrant de la faim: priorité à la satisfaction de leurs besoins

2. La Bolivie demeure un pays à faible revenu et à déficit vivrier, dont le PNB par habitant était de 851 dollars en 1994. La dernière évaluation, présentée par le gouvernement à la réunion du Groupe consultatif en mars 1996, fournit des indicateurs marquant une aggravation de la pauvreté. Douze pour cent seulement des familles ont accès à la ration journalière minimale de 2 250 calories (contre 16,8 pour cent en 1992). En zone rurale, où la pauvreté est la plus aiguë, 94 pour cent des ménages ne peuvent satisfaire leurs besoins essentiels, et 11 pour cent d'entre eux vivent dans un état de pauvreté extrême. La situation est systématiquement plus grave dans les ménages dirigés par une femme et dans ceux où seule une langue indigène est parlée. La mortalité infantile atteint, en zone rurale, 94 pour mille naissances (taux national: 75 pour mille). Soixante-dix pour cent des femmes et 58 pour cent des hommes sont analphabètes (taux nationaux). Selon l'OIT, les enfants et les adolescents au travail représentaient, en 1992, 22 pour cent de la population active. Leur vulnérabilité tient à l'exploitation salariale, à l'insécurité sociale, au non paiement des heures supplémentaires et à l'impossibilité de fréquenter l'école; 62 pour cent d'entre eux vivent dans les campagnes et 38 pour cent en ville. Le phénomène des "enfants des rues" a rapidement pris de l'extension aussi bien dans les villes qu'à la campagne.

Stratégies gouvernementales de lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les catastrophes

3. Dans son plan de développement économique et social, le Gouvernement bolivien accorde une haute priorité au secteur agricole, comme il l'a évoqué dans sa communication au Groupe consultatif à la réunion de mars 1996. Cette politique s'accompagnera d'autres mesures destinées à élargir le programme actuel de réformes visant à stimuler l'investissement privé et la création d'emplois dans d'autres secteurs de l'économie, et à renforcer le réseau de sécurité sociale. Des mesures telles que la promotion de la participation populaire et la décentralisation administrative, ainsi que des réformes sectorielles, conditions préalables d'une politique de développement rurale cohérente, ont été largement mises en place. La politique de développement rurale elle-même s'appuie sur quatre piliers stratégiques: a) le progrès technologique dans le secteur agricole, et notamment les cultures de base et l'élevage, ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles; b) l'intensification de l'investissement dans le développement humain; c) la gestion rationnelle des ressources naturelles; et d) la réalisation d'investissements prioritaires dans la voirie rurale et l'irrigation. Parmi les mesures complémentaires figurent les programmes de sécurité alimentaire nationale et de crédit rural. Les activités de base du PAM répondent à ces priorités de développement rural.



Politique gouvernementale en matière d'aide alimentaire

4. La Bolivie continuera à solliciter une aide alimentaire au cours des cinq à dix prochaines années, comme vecteur efficace du développement. Le Conseil national bolivien de sécurité alimentaire (CONALSA) a collaboré à une étude révélant que, en termes de disponibilités alimentaires, la production nationale équivaut à un apport journalier de 1 880 calories par habitant, soit 83 pour cent de la ration de 2 250 calories recommandée par la FAO, tandis que les importations commerciales et l'aide alimentaire représentent approximativement 235 calories par jour, soit 11 pour cent des besoins, ce qui laisse un déficit de six pour cent. Il est important de noter que cette étude se rapporte à la demande effective et donc qu'elle ne tient pas compte du fait que 50 pour cent des ménages ruraux sont des familles indigentes sans revenus suffisants pour acheter des produits alimentaires. Elle estime que 1,4 million de personnes vivent dans des zones d'insécurité alimentaire extrême et recommande une double stratégie axée: a) sur la mise en valeur des ressources humaines par la formation; et b) sur un meilleur accès aux vivres par une augmentation de la production locale et par une meilleure utilisation des aliments.

Articulation de l'approche NSN

5. Les Nations Unies ont désigné 1997 comme année de l'"harmonisation", durant laquelle les institutions des Nations Unies devront s'efforcer de mieux coordonner leurs cycles de programmation. Le gouvernement a adopté le 28 juillet 1995 la Note de stratégie nationale (NSN), énonçant la stratégie du système des Nations Unies concernant l'aide à la Bolivie. Trois secteurs principaux sont pris en considération: pauvreté/intégration sociale, concurrence économique et gouvernabilité. Le premier thème englobe le développement rural et urbain intégré et comporte une section spéciale sur l'économie paysanne qui vise à améliorer la qualité de vie beaucoup plus rapidement pour les ruraux que pour les citadins, à extirper les racines de la pauvreté, à améliorer la qualité de l'éducation et l'accès aux services de santé ainsi que la productivité des travailleurs ruraux afin d'augmenter les revenus et de poser les bases de la sécurité alimentaire. La stratégie de pays du PAM est tout à fait compatible avec les éléments de la NSN qui concernent le mandat du PAM.

Programmes Nations Unies/donateurs/ONG de lutte contre la faim et la pauvreté

6. La plupart des organismes des Nations Unies qui exécutent des programmes en Bolivie mènent des activités visant à lutter contre la pauvreté, de même que les principaux donateurs et ONG.



Évaluation des activités passées et présentes du PAM en Bolivie

7. Par le biais des activités menées par le PAM depuis 1964, le gouvernement a appris à apprécier le rôle stratégique de l'aide alimentaire non seulement pour la promotion de la sécurité alimentaire, mais aussi pour la mobilisation des populations pauvres ciblées afin de surmonter les problèmes ruraux cruciaux et d'assurer une vie meilleure. Le projet de développement laitier du PAM est un exemple de participation des femmes à tous les aspects d'un programme. L'expérience récente du PAM montre l'efficacité de la monétisation et l'importance capitale d'une bonne logistique de l'aide alimentaire. En 1994, le Centre des Nations Unies de Turin a envoyé en Bolivie une mission d'examen, conduite par le Département de la coordination des politiques et du développement durable des Nations Unies et axée sur le rôle du système des Nations Unies dans le développement en Bolivie. La mission a recommandé que les organismes des Nations Unies apportent leur soutien à des programmes concernant notamment: a) l'eau et l'assainissement; b) la lutte contre la maladie de Chagas; et c) le développement participatif. Elle a constaté également la réussite des systèmes de micro-crédit dans la promotion du développement participatif des communautés rurales les plus démunies. Le programme du PAM a été axé sur ces secteurs. La mission a recommandé explicitement un appui PAM/UNICEF aux programmes préscolaires en zone rurale, le soutien du PAM à la lutte contre la maladie de Chagas et la focalisation de l'action du PAM sur les ruraux pauvres par la participation populaire. "La mission a pu constater que l'aide alimentaire avait été conçue par le PAM comme un moyen de fusionner les efforts des différents partenaires des Nations Unies et non comme un secteur de coopération distinct, comme il ressort du type d'activités promues par le PAM dans le pays, où l'aide alimentaire devient un apport à des programmes de portée beaucoup plus vaste au niveau social le plus élevé".
8. Entre 1967 et 1983 le PAM a fourni 5,5 millions de dollars d'aide alimentaire d'urgence à la suite d'inondations ou de sécheresses. Le Conseil national de la sécurité alimentaire coordonne la préparation de plans visant à aider les communautés victimes de catastrophes naturelles, et le PAM collaborera à la coordination de la sécurité alimentaire pour toutes les urgences et toutes les catastrophes.

Expérience des autres donateurs

9. Les principaux autres donateurs d'aide alimentaire sont l'USAID et l'Union européenne (UE). L'USAID a beaucoup réduit son aide alimentaire directe à la Bolivie et elle achemine maintenant son aide principalement par l'intermédiaire d'ONG. L'UE a mis fin à son aide alimentaire directe au gouvernement, mais elle accorde une aide financière accrue en faveur d'activités axées sur la sécurité alimentaire, en particulier la production alimentaire et la création de marchés. À la demande du gouvernement, d'autres donateurs (Canada et France) réexaminent la possibilité de fournir une aide alimentaire. Un groupe de travail des donateurs coordonné par le PAM a été créé pour harmoniser l'assistance dans le domaine de la sécurité alimentaire et conseiller le gouvernement à ce sujet.
10. Toutes ces expériences font clairement ressortir la contribution potentielle de l'aide alimentaire du PAM à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire dans le cadre des priorités et de la politique de développement de la Bolivie. L'analyse et les conclusions formulées dans le SSP ont servi de base à l'établissement des grandes orientations sous-tendant le programme proposé dans le présent document. Les observations formulées par les membres du CPA sur le SSP sont également prises en compte dans le présent document.



Axe stratégique du programme du PAM en Bolivie

11. Le programme a fait l'objet, au cours des dernières années, de divers examens dans un cadre bilatéral et multilatéral, qui ont abouti à des conclusions positives. En 1993, une étude tripartite de donateurs (Canada, Norvège et Pays-Bas) a été consacrée au programme du PAM en Bolivie, dans le cadre d'une évaluation mondiale du PAM. Elle a recommandé trois activités qui se prêtent particulièrement à l'aide alimentaire du PAM en Bolivie: a) les projets de mise en valeur des ressources humaines; b) les projets de production vivrière; et c) les projets créateurs de revenus dans les zones ciblées pour atteindre les groupes les plus pauvres de la population. Les zones de l'Altiplano et des vallées ont été jugées prioritaires.

Objectifs du programme de pays

12. Le PAM utilisera l'aide alimentaire, intégrée le cas échéant avec d'autres apports essentiels, à l'appui du programme de développement rural du gouvernement. Les principaux objectifs de ce programme sont les suivants: a) accroître la sécurité alimentaire par une amélioration de la production, des disponibilités, de l'accès et de l'utilisation des aliments; b) promouvoir le développement humain, spécialement en faveur des populations indigènes et des femmes; c) restaurer et gérer dans une optique durable les ressources naturelles; d) accroître les investissements dans la technologie, l'infrastructure et la micro-industrie; et e) lutter contre la pauvreté par l'amélioration des opportunités de participation au développement, et de création d'emplois et de revenus.

Buts du programme de pays

13. Ces buts sont notamment les suivants: a) accroître l'accès aux vivres des pauvres souffrant de la faim; b) renforcer la capacité d'entreprendre des activités productives et génératrices de revenus; c) promouvoir le développement humain, spécialement en faveur des populations indigènes, des femmes et des enfants, par une amélioration de la nutrition et par un accès adéquat aux services de santé et d'éducation.

Groupes et régions cibles

14. Ils restent essentiellement les mêmes que ceux qui avaient été identifiés dans le SSP. Le principal groupe cible sera celui des familles les plus pauvres, spécialement les femmes et les enfants, dans les zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Les projets bénéficiant de l'aide du PAM seront axés sur les six départements du sud-ouest, et plus spécialement sur ceux de Potosí, Chuquisaca et Cochabamba. Les opérations se concentreront sur les zones où les activités des projets peuvent servir de pôles de développement destinés à stimuler et à influencer les programmes gouvernementaux dans la région environnante.



Secteurs/types clés d'assistance

15. Le programme du PAM en Bolivie donne la priorité au développement humain, dans les trois secteurs d'activité complémentaires identifiés dans le SSP, à savoir:
- a) développement rural intégré dans les zones défavorisées, et notamment promotion de l'agriculture et de l'élevage; construction d'infrastructures, dont routes, petite irrigation, conservation des sols et foresterie; approvisionnement en eau potable et assainissement; amélioration des services d'éducation; organisation d'activités de formation;
 - b) soins de santé primaires, particulièrement axés sur le recul de la maladie de Chagas, ainsi que sur la santé maternelle et infantile, l'adduction d'eau, l'assainissement et l'amélioration de l'habitat;
 - c) assistance intégrée aux enfants d'âge préscolaire dans les zones défavorisées, visant à améliorer les soins aux enfants et leur alimentation et à former les mères à la puériculture et aux pratiques de santé familiale, tout en aidant les femmes à entreprendre des activités génératrices de revenus. Les types d'assistance mis en oeuvre comprendront des activités vivres-contre-travail; la distribution d'aliments aux groupes vulnérables; l'aide alimentaire aux programmes de formation patronnés, notamment ceux d'alphabétisation des adultes; et la monétisation des produits alimentaires destinée à financer des crédits renouvelables et des prêts.

Collaboration Nations Unies/donateurs

16. Les plus proches collaborateurs seront l'OPS, l'UNICEF et la BID pour les activités relatives à la santé et à l'alimentation des enfants d'âge préscolaire; l'UE (PRODIZAVAT) pour le développement rural; et l'Italie, le Canada et les Pays-Bas pour l'ensemble du programme. Les ONG apportent leur aide pour le développement rural. Des tableaux annuels sont établis à mesure que les donateurs confirment leurs apports. Des réunions ont été tenues avec les principaux organismes des Nations Unies et donateurs bilatéraux durant l'élaboration du présent programme.
17. Un tableau d'ensemble des activités de base et des activités supplémentaires du programme figure à l'Annexe I.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE PAYS

Ressources et processus d'élaboration du programme de pays

18. Le SSP envisageait des ressources de base du PAM s'élevant à 59 millions de dollars. Compte tenu des contraintes actuelles, le document programmatique propose 47,6 millions de dollars. Ce montant comprend 17,9 millions de dollars d'engagements courants, et un supplément de 29,7 millions de dollars pour les activités de base au cours de la période quinquennale couverte. S'y ajoutent 4,5 millions de dollars de ressources du PAM pour les activités supplémentaires, ce qui porte le total à 52,1 millions de dollars. Les chiffres détaillés figurent à l'Annexe I. La justification de ces engagements se fonde sur les résultats passés de ces activités et sur la priorité qui leur est accordée par le gouvernement.



Allocation des ressources à chaque activité de base du programme

19. La répartition est la suivante: Activité 1: (BOL/BA 1, développement rural intégré) 3,6 millions de dollars par an de la part du PAM; total: 18 millions de dollars. Activité 2: (BOL/BA 2, santé et assainissement) cinq millions de dollars au total. Activité 3: (BOL/BA 3, éducation) 6,7 millions de dollars au total. Ces chiffres se rapportent aux activités de base.

Ressources potentiellement nécessaires pour chaque activité supplémentaire du programme

20. Les besoins potentiels sont les suivants: a) BOL/BA 3S - Enfants des rues: 2,5 millions de dollars de la part du PAM; b) BOL/BA 2S - Projet micronutriments: deux millions de dollars de la part du PAM; c) urgences/relèvement: jusqu'à 100 000 dollars par cas, dans le cadre des pouvoirs délégués au Directeur du PAM dans le pays.

Cofinancement (gouvernement, Nations Unies, ONG et autres partenaires) et capacité d'exécution

21. Les fonds de contrepartie engagés par le gouvernement au titre du plan d'opérations s'élèvent au total à 13,2 millions de dollars au 1er janvier 1997. Une contribution gouvernementale supplémentaire de 26,9 millions de dollars est en cours d'engagement, ce qui portera à 40,1 millions de dollars le total pour le programme quinquennal de base. La BID a engagé 15 millions de dollars en faveur du projet d'écoles maternelles.



Processus d'élaboration du programme de pays

22. Le programme de pays envisagé est le fruit de l'expérience de 32 années d'activités du PAM en Bolivie, lesquelles ont fait l'objet de nombreux examens. Outre les examens généraux périodiques, les études spécifiques suivantes ont été consacrées au programme du PAM: a) en mai 1995, le Bureau régional du PAM/OML a chargé un consultant indépendant d'évaluer les perspectives d'une approche-programme en Bolivie et d'étudier l'expérience de la monétisation. Ce consultant a jugé que les organismes des Nations Unies et le gouvernement opèrent dans un environnement particulièrement réceptif en ce qui concerne la cartographie de la pauvreté, la politique de planification, la stratégie de sécurité alimentaire et la coopération CPA-système des Nations Unies. Les expériences de monétisation ont été considérées comme efficaces par rapport à leur coût et appropriées. Les projets du PAM sont passés de l'"assistanat" au développement de fond; b) en mai/juin 1995, le PAM/OEDE/OML a fait exécuter une évaluation du programme afin d'examiner les activités du PAM en Bolivie au cours des dernières années. Le rapport de mission, présenté en novembre 1995 à la quarantième session du CPA, appuyait la poursuite des principales activités du PAM. Les recommandations visant l'amélioration et la focalisation de ces activités sont actuellement en cours de mise en oeuvre; c) le Bureau régional a désigné deux "conseillers sur le processus" qui ont effectué plusieurs missions en Bolivie en 1995 et en 1996. Ils ont apporté leur aide pour la formulation et pour les discussions entre les Nations Unies et le gouvernement, qui ont précédé la formulation du SSP concernant la Bolivie, présenté à la quarantième session du CPA, et le DPP à présent soumis à la troisième session ordinaire du Conseil d'administration. L'expérience acquise dans le cadre du projet Bolivie 3866 et ses ressources, à la fois humaines et logistiques, sera très utile pour la création d'un système de gestion coordonné du programme bénéficiant de l'aide du PAM. Le gouvernement et le PAM sont convenus d'établir un système de comités mixtes de coordination (voir paragraphe 80).

ACTIVITÉS DE BASE DU PROGRAMME

Activité de base 1 du programme (BOL/BA 1): Développement rural intégré dans les zones défavorisées en proie à l'insécurité alimentaire (résumé du document complet)

Axe stratégique

23. Dans le cadre général des lois sur la décentralisation et la participation rurale, l'accent sera mis principalement: a) sur l'aide aux communautés isolées en proie à l'insécurité alimentaire; et b) sur la promotion d'associations à base communautaire de production végétale et animale par le biais de l'égalité entre les sexes et de la micro-entreprise.



Analyse des problèmes

24. Sur l'Altiplano et dans les vallées du pays, la pauvreté rurale et la faim sont causées, entre autres facteurs, par la dégradation et la mauvaise utilisation des ressources naturelles; la participation insuffisante des communautés; le manque d'accès au crédit et à l'assistance technique; la pénurie d'équipements et de services sanitaires et éducatifs adéquats; la participation insuffisante des femmes. La Bolivie ne produit que 83 pour cent des aliments qu'elle consomme. La contribution de l'agriculture au PNB n'est que de 37 pour cent.

Objectifs et résultats escomptés

25. **L'objectif à long terme** est d'établir, grâce au soutien du PAM, dans les zones les plus défavorisées où l'insécurité alimentaire est la plus forte, un processus de développement durable et participatif intégré, axé sur la sécurité alimentaire et l'égalité entre les sexes.
26. **Les objectifs immédiats** sont: a) d'améliorer les conditions de vie et la gestion de l'environnement au profit des familles démunies, par la vulgarisation agricole, la formation, le crédit et les activités génératrices de revenus; b) de promouvoir et de renforcer les associations de production, y compris les micro-entreprises; c) d'obtenir une plus grande participation locale aux décisions, y compris de la part des femmes, et une répartition équitable des fruits des projets.
27. **Résultats.** Des plans d'opérations annuels seront établis conjointement avec le personnel de contrepartie responsable des activités BOL/BA 2 et BOL/BA 3. Les activités subsistantes de l'ancien projet laitier Bolivie 2578 (Élarg.1), ainsi que les volets eau potable et construction de latrines du programme de lutte contre la maladie de Chagas, ancien projet Bolivie 2801 (Élarg.1), doivent être intégrés dans BOL/BA 1.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

28. L'aide alimentaire permettra d'augmenter les disponibilités alimentaires de base dans les zones à déficit vivrier, afin que les paysans pauvres puissent consacrer du temps à l'amélioration de leurs propres terres et à la construction d'infrastructures rurales et/ou à des activités génératrices de revenus, sans devoir émigrer pour trouver des sources extérieures de subsistance. Elle fournira une incitation à participer aux activités communautaires relatives aux techniques agricoles améliorées et aux équipements de base.

Stratégie d'exécution

29. Les autorités nationales et locales intégreront l'aide du PAM dans le processus de participation populaire, "agissant dans le cadre de la stratégie du pays, avec et par sa population". La planification part des communautés, passe par les municipalités et les départements (cofinancement) et aboutit à des plans régionaux et nationaux. L'activité BOL/BA 1 constituera le noyau du programme de pays. Le Secrétariat national à la participation populaire fera office de secrétariat général pour la coordination du programme du PAM. La moitié des produits alimentaires sera distribuée directement (VCT), et l'autre moitié sera monétisée pour financer des achats locaux (42 pour cent); le crédit (29 pour cent); la formation (10 pour cent); et des activités diverses (19 pour cent).



Participants et résultats escomptés

30. Le programme prévoit la participation de 370 000 personnes appartenant à 74 000 familles vivant dans 29 municipalités situées dans 17 provinces des quatre départements les plus pauvres, pour produire davantage d'aliments, protéger l'environnement et renforcer l'économie des ménages. La plupart des participants appartiendront aux ethnies Quechua et Aymara.

Soutien, coordination, et dispositif de suivi et d'évaluation

31. Le programme complétera le "projet de développement des communautés rurales" financé par la Banque mondiale et exécuté par le SNPP, le FIDA et la COTESU (voir tableau). Des manuels de suivi et d'évaluation seront élaborés pour mesurer le rapport coût-efficacité des micro-activités, y compris les bénéfices sociaux et les taux de rendement interne. Les communautés locales seront mobilisées pour surveiller les progrès accomplis par rapport à leurs plans d'opérations annuels. La réalisation des objectifs matériels fournira des indicateurs. L'impact sera mesuré au terme de trois années.

Estimation des coûts

32. L'estimation des coûts est la suivante: PAM - 18 millions de dollars; gouvernement - 15,6 millions de dollars (échelons national, régional et municipal). Les contributions des Nations Unies et des donateurs bilatéraux devraient atteindre trois millions de dollars sur cinq ans.

Activité de base 2 (BOL/BA 2): Santé publique et assainissement en vue de combattre la maladie de Chagas

33. Les activités décrites ci-dessous commenceront en 1999, à l'achèvement du plan d'opérations actuel du projet Bolivie 2801, et se poursuivront jusqu'en 2001. Entre-temps, les activités relatives à l'eau potable et à la construction de latrines seront entreprises dans le cadre de l'Activité de base 1.

Axe stratégique

34. Le Ministère de la santé se propose de réduire la mortalité maternelle et infantile et les maladies transmises par vecteur, dans son plan d'action stratégique visant à promouvoir le "Plan pour la vie". L'aide du PAM complète ces plans concernant le secteur de la santé.

Analyse des problèmes

35. La maladie de Chagas est la forme de trypanosomiase propre à l'Amérique tropicale qui est causée par le parasite *Trypanosoma Cruzi*. La maladie mine l'énergie et la productivité de la personne atteinte. Le vecteur qui transmet la maladie, *Triatoma Infestans* ou "Vinchuca", est lié aux mauvaises conditions d'hygiène publique ou d'assainissement dans les zones d'extrême pauvreté. Le vecteur a été identifié sur 60 pour cent du territoire bolivien et le parasite infeste de 45 à 60 pour cent des habitants.
36. Le taux de mortalité maternelle est de 480 pour 100 000 naissances vivantes et le taux de mortalité infantile est de 75 pour mille. Ces taux sont les plus élevés d'Amérique du Sud.



Objectifs et résultats escomptés

37. **Objectifs à long terme.** Les objectifs à long terme du Gouvernement bolivien sont: a) d'éliminer la maladie de Chagas; et b) d'améliorer la qualité et la couverture des services de santé maternelle et infantile dans les zones rurales.
38. **Objectifs immédiats.** Les objectifs immédiats sont: a) d'améliorer l'assainissement, ainsi que de prévenir et de combattre la maladie de Chagas par une amélioration du logement et de l'assainissement combinée à l'éducation communautaire; et b) d'encourager les femmes enceintes et les enfants dénutris de moins de trois ans à fréquenter régulièrement les établissements sanitaires et les centres communautaires de soins primaires.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

39. Les fonctions spécifiques de l'aide du PAM pour chacune des sous-activités envisagées sont les suivantes: a) transfert de revenus au profit des bénéficiaires qui participeront à l'amélioration des conditions sanitaires dans leurs communautés par des activités vivres-contre-travail; et b) fourniture d'un complément nutritionnel aux enfants dénutris et aux femmes enceintes afin de les encourager à fréquenter les centres de santé.

Stratégie d'exécution

40. Cette activité couvre 25 provinces sur les 63 où le vecteur de la maladie est endémique. Ces provinces sont réparties dans six des neuf départements que comprend le territoire national. Chaque municipalité et chaque communauté établira son plan d'opération annuel pour déterminer les logements à améliorer. La monétisation du blé servira à financer des achats locaux de riz, de maïs, de farines mélangées, de sel iodé, de sucre et de farine de maïs.

Participants et résultats escomptés

41. Trente mille familles recevront une aide pour rénover leur logement et le désinfecter par fumigation, de manière à éliminer de l'environnement les conditions propices à la maladie de Chagas. Cette aide sera fournie à 16 800 femmes enceintes et à 9 000 enfants.

Soutien, coordination, suivi et évaluation

42. L'USAID, la BID et les ONG apportent un soutien supplémentaire, ainsi que le Canada et les Pays-Bas, par l'intermédiaire du gouvernement, sur des aspects complémentaires. Le suivi et l'évaluation concernant les produits alimentaires seront assurés grâce à un système automatisé de contrôle des aliments du Ministère de la santé, compatible avec le Système national d'information sur la santé. Des indicateurs d'incidence de la maladie de Chagas, enregistrés lors d'études initiales antérieures au projet, seront mesurés et comparés avec les résultats annuels du projet.

Coûts

43. Les coûts sont répartis comme suit: PAM - cinq millions de dollars; gouvernement - 4,5 millions de dollars; total: 9,5 millions de dollars. Une contribution extérieure de 2,4 millions de dollars est envisagée.



Activité de base 3 (BOL/BA 3) - Soutien à l'éducation des enfants d'âge préscolaire et des élèves des écoles primaires

Enfants d'âge préscolaire: développement intégré des enfants de moins de six ans dans les zones rurales (BOL/BA 3₁) 1999-2001

Axe stratégique

44. BOL/BA3₁ couvrira les municipalités rurales où les taux de mortalité infantile et de malnutrition sont les plus élevés.

Analyse des problèmes

45. La Bolivie est un pays à faible revenu et à déficit vivrier, dont les indicateurs de développement humain mettent en évidence la pauvreté. Le taux de mortalité infantile est de 75 pour mille naissances vivantes (recensement national de 1992) et dans les zones les plus pauvres il atteint 130 pour mille. Le taux de prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de trois ans est de 56,8 pour cent dans le département de Potosí, de 54,8 pour cent dans celui de Chuquisaca, de 52,1 pour cent dans celui de Cochabamba, de 46,7 pour cent dans celui d'Oruro, de 36,9 pour cent dans celui de La Paz et de 35,2 pour cent dans celui de Tarija (ENDSA, 1994).

Objectifs et résultats escomptés

46. **Objectif à long terme:** contribuer au développement humain des enfants boliviens et aux programmes d'investissement social du pays, en particulier ceux qui portent sur le développement intégré des enfants de moins de six ans dans les zones rurales.
47. **Objectifs immédiats:** a) faciliter l'accès aux centres préscolaires de 55 000 garçons et filles de moins de six ans dans les zones rurales pauvres; b) former le personnel des centres préscolaires au développement intégré des enfants (apprentissage précoce, nutrition et santé), ainsi qu'à l'administration de ces centres; c) offrir un soutien et une formation à 5 000 mères d'enfants de moins de deux ans.
48. **Résultats escomptés:** les résultats suivants sont attendus: dans la quatrième année d'activité, les inscriptions d'enfants devraient atteindre le chiffre de 35 000 dans les centres de type A, de 20 000 dans ceux de type B et de 5 000 dans ceux de type C.
49. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire:** a) encourager, par la distribution de rations alimentaires, la fréquentation des garçons et des filles de moins de six ans dans les centres préscolaires promouvant leur développement intégré; b) assurer un transfert de revenus; et c) encourager la participation des parents. Une ration familiale mensuelle sera attribuée aux volontaires travaillant dans les centres préscolaires.

Stratégie d'exécution

50. **Organisation.** Cette activité s'articulera autour des centres préscolaires ruraux existants participant à la phase II du projet Bolivie 2735 dans les départements de La Paz, Chuquisaca, Potosí, Oruro, Cochabamba et Tarija.
51. **Modalités d'exécution:** a) les centres de type A accueilleront 25 enfants âgés de deux



à cinq ans, avec un enseignant et un cuisinier, à raison de quatre à cinq heures par jour, 22 jours par mois, 10 mois par an. Des aliments seront fournis pour le petit déjeuner et le déjeuner; b) les centres de type B accueilleront 50 enfants âgés de deux à cinq ans, avec deux enseignants et deux cuisiniers, à raison de huit heures par jour, 22 jours par mois, 10 mois par an, et ils fourniront trois repas par jour; c) les centres de type C offriront des services de santé (vaccinations, suivi du poids pour l'âge) aux enfants de moins de deux ans, à raison de deux fois par mois, 10 mois par an; les enfants seront accompagnés de leurs mères.

52. **Fonds générés par la monétisation de produits.** Les fonds générés par la monétisation du blé serviront à financer l'achat de produits locaux tels que lait, farines mélangées, huile, riz et sel iodé. Une partie de ces fonds (100 000 dollars) sera consacrée à la formation.
53. **Participants et résultats escomptés.** Les bénéficiaires seront 55 000 enfants à risque, de moins de six ans, vivant dans les zones rurales où se déroulera l'activité du projet; les 4 000 femmes et hommes participant au projet en qualité d'enseignants et de cuisiniers, qui recevront une ration familiale en rémunération de leur travail; et les 5 000 femmes participant aux ateliers de formation aux soins destinés aux enfants de moins de deux ans.
54. **Soutien, coordination, et dispositif de suivi et d'évaluation.** Le fonds d'investissement social (FIS), qui relève du cabinet du Président, sera chargé de l'exécution du projet, dans le cadre du programme national d'assistance aux enfants de moins de six ans. Ce projet bénéficiera aussi d'un soutien de l'UNICEF, de l'OMS/OPS, de la BID et d'ONG spécialisées dans l'assistance aux jeunes enfants. On analysera les données de référence au moyen de formulaires conçus et appliqués à trois niveaux: a) les centres préscolaires; b) les régions; et c) l'administration centrale, par le truchement du Directeur de projet. La croissance des enfants sera mesurée par les systèmes classiques de l'OMS/UNICEF.

Estimation des coûts

55. L'estimation des coûts est la suivante:

	Dollars
PAM	6 734 000
Gouvernement	6 800 000
BID	15 000 000
Divers	650 000
Total	29 184 000

56. **Alimentation scolaire dans la zone du projet de Cotagaita San Juan del Oro:** (BOL/BA 32) - le résumé du projet du CPA de novembre 1995, est disponible. Aucun financement nouveau n'est demandé dans le DPP.



Activités supplémentaires

Programme d'enrichissement en fer destiné à compléter l'activité de base BOL/BA 2(2S) du programme. Ce projet était en cours d'évaluation conjointe en juillet 1996, avec la participation active du PAM.

57. **Axe stratégique.** Ce programme fait partie du "plan vida" de la Bolivie: un effort pour assurer "la santé pour tous en l'an 2000".
58. **Analyse des problèmes.** Les taux d'anémie ferriprive atteignent, en Bolivie, chez les femmes enceintes et les enfants en âge scolaire respectivement 50,5 pour cent et 34,7 pour cent. La zone géographique de plus forte incidence correspond aux zones de pauvreté ciblées par le programme du PAM.
59. **Objectifs et résultats escomptés:** réduire l'anémie ferriprive par: a) l'enrichissement du blé en fer; b) la fourniture de comprimés de fer dans le cadre des programmes d'alimentation du PAM; et c) l'éducation de la population afin de lui faire comprendre la nécessité de lutter contre l'anémie.
60. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** Le Ministère de la santé coordonnera l'accès des groupes les plus vulnérables aux produits enrichis en fer par les circuits de distribution des activités de lutte contre la maladie de Chagas et d'alimentation dans les écoles de BOL/BA 2. Le PAM contribuera à la fourniture et à la distribution des comprimés de fer et des produits enrichis en fer.
61. **Stratégie d'exécution.** Une étude déterminera: a) le tonnage de blé moulu annuellement, le nombre, les caractéristiques et l'emplacement des minoteries, ainsi que l'origine du blé; b) les besoins en fer pour enrichir la totalité du blé moulu en Bolivie. En vue de mettre à exécution un plan d'action contre l'anémie ferriprive chronique en Bolivie, le Ministère de la santé supervisera la mise en oeuvre de l'enrichissement du blé en fer. Il sera secondé, dans l'élaboration et l'exécution de ce projet, par une équipe de consultants et un chef de mission.
62. **Participants et résultats escomptés.** Les bénéficiaires du PAM bénéficieront des produits enrichis en fer dans toutes les activités du programme. Les consommateurs de blé des zones ciblées en bénéficieront aussi.
63. **Soutien, coordination, et dispositif de suivi et d'évaluation.** L'UNICEF, l'OPS, les ONG et le PAM mettront en commun leurs ressources et leurs consultants avec ceux du gouvernement à l'appui du programme intégré de prévention et de lutte contre l'anémie ferriprive. Les partenaires de cette collaboration mettront en place des systèmes de suivi afin d'observer les effets sur l'anémie, des comprimés de fer et des produits enrichis en fer.
64. **Estimation des coûts.** Les coûts sont estimés à trois millions de dollars (deux millions pour le PAM et un million pour le gouvernement).

Enfants des rues: complément de l'activité de base BOL/BA 3 (3S)

65. **Axe stratégique.** Les enfants vulnérables font partie des priorités du programme du PAM. Les enfants des rues, qui ont abandonné l'école souvent pour des raisons de pauvreté, sont "à risque" à tous points de vue: économique, nutritionnel et culturel.



66. **Analyse des problèmes.** En Bolivie, les enfants et les adolescents ont toujours participé aux travaux domestiques et productifs. Ils sont aujourd'hui plus exposés que les adultes à la violence et aux abus tels que l'exploitation salariale, la durée excessive du temps de travail, etc. En outre, le travail empêche la majorité d'entre eux de fréquenter l'école. D'après l'OIT, le pourcentage des enfants et des adolescents des villes qui travaillent est plus élevé en Bolivie que dans tout autre pays d'Amérique latine: ils sont approximativement 500 000. Ce chiffre, qui se rapporte à 1992, représente 22,4 pour cent de la population active, dont un quart de filles.
67. **Objectifs et résultats escomptés:** a) faire reculer la faim à court terme; et b) offrir une formation professionnelle aux enfants sans abri.
68. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** L'aide alimentaire servira d'incitation à la formation professionnelle pratique; de soutien nutritionnel partiel par la fourniture d'un repas par jour; et de mécanisme de transfert de revenus par le biais des économies réalisées grâce aux produits alimentaires fournis.
69. **Stratégie d'exécution.** Les ONG qui offrent des cours de formation professionnelle le soir fourniront un repas à leurs élèves; elles viendront ainsi en aide aux enfants chômeurs ou sous-employés et à ceux qui travaillent dans le secteur informel.
70. **Participants et bénéficiaires escomptés.** 10 000 enfants des rues bénéficieront pendant cinq ans d'un repas par journée de scolarité. Les bénéficiaires escomptés sont la formation professionnelle et l'amélioration de la nutrition.
71. **Soutien, coordination, et dispositif de suivi et d'évaluation.** Le programme de la BIRD pour l'emploi et la reconversion "plan de alivio" sera une source de collaboration. Des ONG exécutent déjà des programmes de ce genre. Des travailleurs sociaux suivront les enfants pour connaître leur situation une fois leur formation professionnelle achevée.
72. **Estimation des coûts.** Les coûts sont estimés à 2,5 millions de dollars pour le PAM et un million de dollars pour le gouvernement, soit, au total, 3,5 millions de dollars.

Problèmes clés et risques

73. **Hypothèses concernant le cadre des politiques, les institutions nationales et les partenaires de l'assistance.** La Bolivie a mis systématiquement en place les bases d'un développement décentralisé et participatif. La mise en oeuvre effective des programmes de lutte contre la pauvreté et la faim dans les zones rurales dépendra de la capacité d'élaborer des systèmes de planification, de coordination et d'exécution à l'échelon municipal et départemental. Le programme d'aide du PAM apportera une contribution concrète au renforcement de ces systèmes et permettra aux communautés d'élaborer des pratiques de développement participatif.
74. **Problèmes relatifs au financement du programme de pays.** À sa réunion de 1996, le Groupe consultatif a exprimé son approbation concernant la planification entreprise par le gouvernement et les résultats obtenus, et a annoncé un niveau d'assistance plus élevé que l'année précédente alors que les ressources des donateurs sont extrêmement limitées. Tout en reconnaissant les pressions auxquelles sont soumises les ressources du PAM, le DPP recommande que les donateurs du PAM conviennent de maintenir le niveau de l'assistance de base à la Bolivie à 47,6 millions de dollars, contre les 59



millions de dollars proposés dans le SSP soumis au CPA en novembre 1995.

75. **Risques et conditions essentielles relatifs à l'exécution du programme de pays:** des progrès substantiels ont été accomplis dans la définition des responsabilités et l'établissement de mécanismes de coordination identifiés dans le SSP. Le système des comités de coordination proposé dans le présent DPP, qui a été accepté sans réserve par le gouvernement, facilitera grandement la planification et la mise en oeuvre du développement. Un soutien des politiques a été mis en place pour ce type de programme.

GESTION DU PROGRAMME

Examen préalable

76. Les activités de base qu'il est envisagé d'inclure dans le présent DPP sont toutes des activités qui ont fait l'objet d'un examen préalable avant d'être approuvées et mises en oeuvre, et qui sont actuellement en cours d'examen dans le cadre des nouvelles procédures interorganisations des Nations Unies.
77. Les activités du programme ont été proposées par le bureau du PAM dans le pays, dans le cadre de l'élaboration du SSP. Elles ont été examinées par le Bureau régional et le Comité des projets au Siège. Le processus d'examen proprement dit fait appel à des compétences régionales ainsi qu'aux institutions spécialisées des Nations Unies.
78. Une mission d'examen du PAM, dont faisait partie l'UNESCO, s'est rendue dans le département de Potosí en mars 1994 pour examiner le projet Bolivie 2795 (Élarg.1) - "Aide aux écoles primaires rurales", dans la zone couverte par un projet de développement rural financé par le FIDA. Le CPA a approuvé ce projet en novembre 1995, parce qu'il s'inscrivait dans un programme de développement intégré et dans le plan de réforme de l'éducation de la Bolivie. Le PAM a participé localement à un examen préalable approfondi des centres préscolaires réalisé par la BID, portant notamment sur l'alimentation. Cela a confirmé l'instauration d'une coordination entre le PAM et la BID dans l'activité de base BOL/BA 3. Le Fonds de préparation des projets du PAM a financé un examen préalable, qui a duré de mars à juin 1996, relatif au projet Bolivie 3866 (Élarg.1) et a porté notamment sur la participation des communautés locales à l'élaboration du projet, et sur les stratégies visant à assurer l'égalité des sexes dans ce projet et dans le programme de pays du PAM. Les consultants, qui étaient des experts boliviens de renom très qualifiés, ont travaillé sous la direction des Secrétariats d'État à la participation populaire et au développement rural du Ministère du développement humain. La mission a notamment examiné l'infrastructure rurale et la formation, ainsi que la faisabilité technique et la viabilité économique.



EXÉCUTION DU PROGRAMME

79. **Adéquation des effectifs du bureau dans le pays pour exécuter le programme de pays.** Un programme de pays devrait normalement donner à long terme plutôt moins de travail, et non davantage, grâce à la réduction, à la simplification et à la rationalisation des procédures du cycle des projets. Les tâches administratives seront réduites au minimum et les rapports seront fusionnés. Le gouvernement participera plus activement au suivi des projets et du programme. La qualité des trois postes de fonctionnaires internationaux est essentielle à la bonne gestion du nouveau système de programmation. Le deuxième poste international devrait être reclassé au niveau de conseiller P-4. Les postes de fonctionnaires nationaux nouvellement créés d'assistant-programme et assistant-finances doivent être pourvus. L'effectif du PAM de 13 personnes, composé de trois fonctionnaires internationaux, quatre fonctionnaires nationaux, trois agents des services généraux et trois chauffeurs, devrait suffire pour assurer les fonctions consultatives et le suivi du programme. Une formation à la gestion des programmes est recommandée pour les fonctionnaires nationaux, ainsi qu'à la comptabilité pour le personnel des services financiers et les fonctionnaires internationaux.

Instances de coordination et d'exécution: fonctions et capacités

80. Un Comité consultatif du programme de pays (CCPP) a été proposé pour examiner les questions de politiques, assurer le suivi et jouer le rôle de conseiller pour la mise en oeuvre du DPP au niveau national. Il se réunirait initialement tous les six mois, à l'initiative du Ministre de la Présidence, mais le Secrétariat serait assuré par le Ministère du développement humain. Un secrétaire exécutif du CCPP pourrait être désigné au sein du Secrétariat à la participation populaire ou du Sous-Secrétariat au développement rural. Les futurs membres ont été consultés et invités à participer à l'élaboration du DPP. Le CCPP se compose de représentants des ministères clés de contrepartie, qui ont participé à l'élaboration et à l'approbation du présent texte. Sa composition est la suivante:

Ministre de la Présidence, (Président)

Secrétaire à la coordination
Président du Fonds d'investissement social

Ministre du développement humain,
(Président suppléant)

Secrétaire à l'éducation
Secrétaire à la participation populaire
Secrétaire à la santé publique
Secrétaire aux affaires ethniques
et à l'égalité entre les sexes

Coordonnateur des Nations Unies/
Représentant résident du PNUD
Directeur du PAM dans le pays
Sous-Secrétaire à l'investissement public
et au financement extérieur
du Ministère des finances

81. Une **unité de coordination technique** sera aussi créée au niveau national et se réunira une fois par mois. Elle sera convoquée et présidée conjointement par le PAM et par le Sous-Secrétaire au développement rural. Elle choisira au sein du personnel de BOL/BA1 un coordonnateur/directeur chargé de superviser la logistique, les décaissements et l'ensemble des rapports. Elle se composera des directeurs de projets nationaux des activités du PAM. Cette unité nationale se concentrera sur les questions opérationnelles.



Un compte rendu de ses réunions sera présenté aux réunions consultatives semestrielles. Le Sous-Secrétaire au développement rural assurera la liaison entre les deux comités.

82. Une **unité départementale de coordination technique** sera créée dans chaque département où des activités du PAM sont opérationnelles. Le Secrétaire général de la préfecture convoquera tous les trois mois les réunions qui seront présidées par le représentant départemental à la participation populaire. L'unité départementale sera composée des représentants/coordonnateurs de chacune des activités bénéficiant de l'aide du PAM. Elle examinera les questions de planification, de programmation, d'exécution, de gestion et de cofinancement des activités. Dans chaque département, les organismes des Nations Unies, les partenaires bilatéraux et les ONG seront aussi invités. La composition de l'unité départementale variera selon le portefeuille d'activités du PAM dans le Département et pourra être modifiée en fonction des mécanismes gouvernementaux de coordination pré-existants dans les différents départements.

Implication des participants dans la planification des activités et le processus de gestion

83. Le schéma de développement rural (Activité BOL/BA 1) dans lequel s'insèrent les activités financées par le PAM exige décision et initiative au niveau communautaire dans chaque municipalité. Les communautés, les coopératives et les associations rurales doivent tout d'abord définir leurs besoins et leurs priorités, qui seront pris en compte dans les plans de travail municipaux annuels.

L'égalité entre les sexes

84. La Délégation bolivienne à la quatrième Conférence mondiale de Beijing sur les femmes (1995) a présenté les communications suivantes: a) Histoire de la promotion de la femme en Bolivie; b) Plan d'action pour les femmes en Bolivie; c) Mécanismes d'évaluation permettant de suivre les progrès réalisés par les femmes. Dans le prolongement de ces documents, le PAM-Bolivie a élaboré un plan d'action destiné à promouvoir et à suivre le rôle des femmes dans les activités du PAM au cours de la période 1997-2001. Comme l'a déclaré la Bolivie à la Conférence de Beijing: "toutes les actions doivent commencer par la ventilation des données par sexe de manière à pouvoir évaluer et planifier en conséquence". Dans le cadre de BOL/BA 1, les plans de travail doivent comprendre: a) la mise au point d'un système trimestriel concernant la participation par sexe; b) la définition d'indicateurs permettant de suivre les actions d'application; c) la création d'une "matrice d'analyse par sexe" aux fins d'analyse des activités entreprises; d) la révision des formulaires de S&E de façon à recueillir des données par sexe et des informations sur le crédit, la formation, la distribution des aliments et la planification. Dans le cadre de l'activité BOL/BA 2, l'aide alimentaire prénatale et post-natale est ciblée à 100 pour cent sur les femmes. Les activités de prévention des maladies et d'assainissement seront menées principalement par les femmes. Dans le cadre de l'activité BOL/BA 3₁, qui porte sur l'éducation préscolaire dans les zones rurales, 65 pour cent des organisateurs communautaires seront des femmes, et la distribution et la préparation des aliments seront confiées en totalité aux femmes. Le personnel technique et administratif sera composé en majorité de femmes. Dans le cadre de l'activité BOL/BA 3₂, portant sur les écoles primaires, le nouveau programme envisage 51 pour cent de femmes parmi les bénéficiaires et l'égalité entre les sexes dans les tâches d'appui technique et administratif.



Appports complémentaires

85. Le gouvernement engagera 26,9 millions de dollars, à titre de fonds de contrepartie, dans le programme du PAM, en complément de l'engagement de base du PAM chiffré à 47,6 millions de dollars. Lors du lancement du programme de pays, en janvier 1997, le solde estimatif non dépensé du PAM sera de 17,9 millions de dollars et celui du gouvernement de 13,2 millions de dollars. Ces soldes seront imputables sur l'allocation potentielle totale des ressources DPP destinées aux activités de base. Les appports complémentaires des Nations Unies et d'autres sources bilatérales aux cinq projets actuels atteindront 4,5 millions de dollars. Ce montant devrait augmenter lorsque la Banque interaméricaine de développement signera un nouveau projet de coopération concernant les centres préscolaires ruraux. Les appports d'articles non alimentaires fournis par des sources bilatérales et acheminés par l'intermédiaire du PAM, se sont élevés en moyenne à 260 000 dollars par an au cours des cinq dernières années. Le DPP propose qu'ils soient maintenus à ce niveau.

Dispositif de logistique des produits alimentaires

86. Les produits du PAM seront livrés aux frais du PAM dans les ports appropriés, et acheminés par la voie ferrée ou par la route aux points avancés de livraison et de monétisation. Le gouvernement prendra en charge le transport terrestre, l'entreposage et la manutention (TTEM) des produits du PAM, par le truchement de l'unité nationale de gestion des ressources alimentaires. En accord avec le gouvernement, les arrangements de monétisation ont été confiés en sous-traitance à une société privée spécialisée. Le PAM et le CONALSA analysent les offres avant que la décision finale de vente ne soit prise. Les récentes transactions se sont faites à un prix de vente de 328 dollars la tonne de blé, contre une valeur c.a.f. de 307,49 dollars. De même, les achats locaux se font par appel d'offres, d'une façon systématique, professionnelle et contractuelle. Les emprunts de produits entre différentes activités peuvent être autorisés sous réserve d'allocations confirmées.

Arrangements relatifs à la monétisation et gestion des fonds générés

87. La monétisation destinée à faciliter les achats locaux et à financer des crédits a été examinée dans la section précédente, avec les modalités de l'aide alimentaire. La pratique actuelle consistant à déposer les fonds dans une banque, sur des comptes en dollars des États-Unis, sera maintenue. Une société bolivienne indépendante procédera chaque année à la vérification des comptes concernant les fonds générés. Le bureau du PAM reçoit des relevés mensuels de tous les comptes bancaires. Des rapports trimestriels sur les soldes en banque sont envoyés au Siège. Les fonds sont convertis en monnaie locale au moment où un paiement en monnaie locale est autorisé à la fois par le PAM et par la contrepartie bolivienne. Les intérêts perçus servent exclusivement au même objet que la monétisation. Des prêts peuvent être consentis, dans le respect de toutes les procédures du PAM et du gouvernement, entre les différentes activités de projets en ayant recours au concept de fonds d'affectation spéciale.



Établissement des objectifs annuels de travail et allocations des ressources

88. Chaque activité de base du programme du PAM établira son plan de travail annuel au niveau communautaire, sur la base des chiffres indicatifs se rapportant aux ressources disponibles. Les déficits susceptibles de se produire à un niveau quelconque pourront être compensés par des avances temporaires, compte tenu de la situation des diverses sources d'approvisionnement en ressources: communauté, municipalité, département, donateurs bilatéraux et multilatéraux, et PAM.

SUIVI ET VÉRIFICATION DES COMPTES DU PROGRAMME

89. Le PAM/HRD aidera la Bolivie à concevoir une formation à une nouvelle approche de suivi du programme, en faisant appel à des expériences pilotes menées dans le pays. Une fois que la conception de cette formation aura fait l'objet d'un accord, elle sera testée en Bolivie au moyen d'ateliers de formation de formateurs, aux niveaux national, départemental et municipal. Les donateurs membres du Conseil d'administration pourront être invités à participer à ces expériences pilotes pour en évaluer les possibilités d'application dans d'autres pays.
90. Le suivi des activités de base du PAM se fera compte tenu des politiques et programmes nationaux auxquelles elles se rapportent: **Activité 1 (BOL/BA 1)**: Loi sur la décentralisation, Loi sur la participation populaire; **Activité 2 (BOL/BA 2)**: Loi sur la participation populaire; **Activité 3 (BOL/BA 3)**: Loi sur la réforme de l'éducation par le système SIMECAL/gouvernement.
91. Des mesures ont déjà été prises et des indicateurs ont été mis au point en ce qui concerne les Activités 1 et 3. Des consultants, des ONG et des organismes tels que les instituts publics d'analyse des politiques sociales travaillant sous la tutelle du Ministère du développement humain, pourront être invités à élaborer des systèmes communs de suivi comportant des indicateurs relatifs au programme du PAM. Ces systèmes devraient être compatibles avec le Plan d'action stratégique du Ministère. Le PAM/OEDE organisera, au cours de la période quinquennale, deux missions de suivi et d'évaluation du programme. La fin de la deuxième et celle de la quatrième année seraient les dates les plus indiquées puisque le programme est à horizon mobile, et que les missions pourraient fournir leur assistance pour l'ajustement de cette mobilité et pour la reformulation.
92. Le gouvernement a l'intention de consolider le processus national de cartographie de la pauvreté et de la sécurité alimentaire sous la forme d'indicateurs de vulnérabilité, d'alerte et de détection précoce. Les zones vulnérables et sujettes aux catastrophes seront indiquées dans le cadre du programme et de son mandat.
93. L'OEDA sera chargé de concevoir un système et d'effectuer deux vérifications des comptes du programme au cours de la période quinquennale. Le Ministère des finances fournira au programme du PAM une assistance technique pour la préparation d'une vérification générale des comptes.



AJUSTEMENT ET MISE EN OEUVRE DES ACTIVITÉS DE PAYS

94. La programmation par pays est un processus en continu souple comportant un examen, un suivi et un ajustement internes, et soumis à des changements dans les politiques gouvernementales, les stratégies des organismes des Nations Unies et le niveau des ressources potentielles disponibles du PAM. Chaque activité de base a été conçue de manière à ce que les programmes de travail puissent être corrigés pour renforcer les chances de succès et modifier ou supprimer les éléments qui se révéleraient inadaptés. Les systèmes de suivi qui font partie intégrante de chaque activité sont des outils de gestion indispensables à ce processus.

Activités supplémentaires

95. Deux activités supplémentaires ont été mentionnées plus haut. Toutes deux partent du principe de l'"additionnalité" des financements provenant des programmes parallèles spéciaux, par exemple, les micronutriments et les enfants des rues. Elles seront entreprises lorsque les autorisations auront été obtenues du Siège, aux niveaux appropriés.

ÉVALUATION

Résultats du programme de pays

96. Le Programme de la Bolivie exigera une évaluation à deux points de vue: a) étant l'un des premiers programmes de pays du PAM à être élaboré sous forme de programme intégré, l'évaluation du programme de la Bolivie devrait viser à déterminer: i) l'efficacité et les avantages du processus de formulation du programme; ii) l'efficacité avec laquelle les diverses institutions ont réussi la transition vers la gestion d'un programme intégré; iii) l'interaction entre le PAM/programme de pays et les autres organismes des Nations Unies ainsi que les donateurs; iv) la compatibilité avec la Déclaration de mission du PAM et les priorités gouvernementales. b) Par ailleurs, le Programme Bolivie devra aussi être évalué, dans le cadre du suivi habituel, afin de déterminer dans quelle mesure il a rempli ses objectifs.
97. L'évaluation décrite ci-dessus constituera l'examen à mi-parcours du programme, qui sera présenté au Conseil d'administration en 1999. Lorsque l'horizon du programme "glissera" afin de constituer un nouveau programme quinquennal à partir de janvier 2000, le nouveau DPP comprendra une évaluation de fin de période.
98. Des études d'évaluation seront réalisées sur des activités spécifiques du programme parvenues à un stade critique des opérations. Les facteurs à prendre en compte seront notamment: la réalisation des objectifs et l'achèvement, la passation des pouvoirs aux autorités nationales et la cessation des apports du PAM, et le passage de la phase pilote à la pleine exécution. Le cadre opérationnel de chaque activité du programme comportera un examen systématique des effets sur des objectifs tels que la participation populaire accrue, l'impact socio-économique sur les pauvres souffrant de la faim, l'amélioration de la condition de la femme, etc.



ANNEXE I

ACTIVITÉS DE BASE DU PROGRAMME DE PAYS

Activités de base	Titre	Bénéficiaires	Durée	Solde plan d'opérations du PAM au 01.01.97	Solde plan d'opérations du gouvernement 01.01.97	PP/PAM Complément ressources 1997-2001	PP/gouvernement Complément ressources 1997-2001	Précédent numéro de projet
BOL/BA1 Développement rural intégré	Promotion de modules de développement laitier pour accroître la production laitière	3 025 familles de petits paysans/producteurs laitiers	- 6 ans, de janvier 1991 à décembre 1996; - Suivi jusqu'à fin 2001	(772 269) ¹	171 226	0	0 2578	
	Développement rural intégré dans les zones défavorisées	99 160 dont: 159 300 hommes 19 500 femmes 33 360 enfants	- 5 ans, de janvier 1992 à décembre 1996; - Nouvelle phase jusqu'en 2001	(185 000) ²		18,0	15,6 3866	
BOL/BA2 Santé et assainissement	Soins de santé primaires dans les zones affectées par la maladie de Chagas	330 139 dont: 159 000 femmes 163 516 hommes 6 500 femmes enceintes 1 123 enfants	- 5 ans, de septembre 1993 à août 1998; - Continuation jusqu'à fin 2001	7,2	8,4	5,0	4,5 2801 (Élarg.1)	
BOL/BA2S	Programme d'enrichissement en fer	Consommateurs de blé	5 ans (1997-2001)			2,0	1,0	
BOL/BA3 Éducation	Alimentation scolaire dans la zone du projet Cotagaita San Juan del Oro	28 915 dont: 14 353 garçons 13 146 filles 1 416 enseignants	4 ans de janvier 1997 à janvier 2001	5,1	2,1	0	0 2795 (Élarg.2)	
	Assistance aux enfants d'âge préscolaire	31 454 enfants dont: 16 296 garçons 15 158 filles et 2 333 assistants	4 ans d'octobre 1994 à septembre 1998; - Continuation jusqu'à fin 2001	5,6	2,7	6,7	6,8 2735 (Élarg.2)	
BOL/BA3S	Réinsertion des enfants des rues	10 000 enfants	5 ans (1997-2001)			2,5	1,0	
Sous-total ressources de base BA 1-2-3						29,7	26,9	
Sous-total ressources supplémentaires BA 2-S; 3-S						4,5	2	
Total				17,9³	13,2⁴	34,2	28,9	

¹ On suppose que le montant intégral de l'engagement sera reçu.² Environ 61 000 dollars de stocks alimentaires (rations pour 3 semaines - 1 mois) et 124 000 dollars en espèces.³ Le prêt du projet 2801 (Élarg.1) au projet 3866, qui sera remboursé ultérieurement, n'est pas pris en compte dans ce total.⁴ Représente un budget additionnel à l'engagement du gouvernement. Dans le solde total du gouvernement, seul l'engagement de 1996 pour le projet 3866 est pris en compte.

ANNEXE II

PÉRIODE DE TRANSITION

Numéro du projet	1996	1997	1998	1999	2000	2001
2801 (Élarg.1) 1992-98						
2795 (Élarg.2) 1996-99						
2735 (Élarg.2) 1994-98						
2578 (Élarg.1) 1991-96						
3866 1992-1996						

_____ Plan d'opérations en cours d'exécution



Nouveau programme



ABRÉVIATIONS

BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CCPP	Comité consultatif du programme de pays
CONALSA	Conseil national de la sécurité alimentaire
COTESU	Coopération technique suisse
CPA	Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire
DPP	Document de programme de pays
DPCSD	Département de la coordination des politiques et du développement durable FAOOrganisation pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HRD	Unité du perfectionnement du personnel
NSN	Note de stratégie nationale
OEDA	Bureau de la vérification intérieure des comptes - Direction exécutive
OEDE	Bureau de l'évaluation - Direction exécutive
OIT	Organisation internationale du travail/Bureau international du travail
OML	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement



PRODIZAVAT Programme de développement intégral pour la zone andine et les hautes vallées de Tarija

S&E Suivi et évaluation

SIMECAL Système de mesure de la qualité

SNPP Secrétaire national à la participation populaire

SSP Schéma de stratégie de pays

TTEM Transport terrestre, entreposage et manutention

UE Union européenne

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

USAID Agence pour le développement international des États-Unis

VCT Vivres-contre-travail

